



CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)
Neuvième assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)
du lundi 30 janvier 2023

PROCÈS-VERBAL

Première assemblée ordinaire de l'année 2023 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 30 janvier 2023 à 19 h à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
Mme Rose Savard-Paquet	Vice-Présidente
Mme Claudia Nguyen	Secrétaire
M. Fabien Abitbol	Administrateur
M. Steve Brillant	Administrateur
M. Louis Dumoulin	Administrateur
M. William Philippon	Administrateur
M. François Blay-Martel	Administrateur

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

ABSENCES :

Mme Maggy Desgagnés	Trésorière
---------------------	------------

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
-------------------	---------------------------------------

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, quatorze citoyens assistent à l'assemblée.

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Assemblée ordinaire du conseil d'administration du 30 janvier 2023

- 23-01-01 19 h 00 **Ouverture de l'assemblée**
- 23-01-02 19 h 01 **Cooptation de François Blay-Martel et remerciements à Julien Roy**
- 23-01-03 19 h 02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 23-01-04 19 h 05 **Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2022**
- 23-01-05 19 h 10 **Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc**
- 23-01-06 19 h 30 **Période de questions du public**
- 23-01-07 19 h 50 **Rapport des activités des comités**
- Verdissement et aménagement**
- **Points d'information**
 - **Résolutions**
 - Allonger la période des bancs publics
 - **Bilan 2022 et perspectives 2023**
- Mobilité et sécurité**
- **Points d'information**
 - Table de mobilité des quartiers centraux
 - Table de concertation vélo (TCV)
 - Travaux Grand-Théâtre
 - Manifestation pour la sécurité routière aux abords des écoles
 - **Résolutions**
 - Aménagements d'atténuation de la vitesse sur la côte d'Abraham
 - Espaces de stationnement sur rue réservés à Communauto
 - **Bilan 2022 et perspectives 2023**
- Qualité de vie**
- **Points d'information**
 - Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
 - Société de développement commercial (SDC)
 - **Résolutions**
 - Invitation à la Ville à contribuer financièrement au bassin portuaire l'Oasis du Port de Québec
 - Invitation à la Ville de diffuser les données de qualité de l'eau au bassin Louise intérieur
 - **Bilan 2022 et perspectives 2023**
- Patrimoine**
- **Points d'information**
 - **Bilan 2022 et perspectives 2023**
- Rayonnement**
- **Points d'information**
 - **Bilan 2022 et perspectives 2023**

- 23-01-08 20 h 40 **Administration**
Trésorerie
- Point mensuel : État des finances
 - Résolution paiement de la secrétaire de séance
 - Tarif de la secrétaire de séance
 - Remboursement souper de Noël
- Fonctionnement**
- Résolution fonctionnement des conseils de quartier
 - Remerciements à Charles Beaudoin-Jobin
 - Calendrier des rencontres
 - Date heure et lieu de l'AGA
 - Président d'élection de l'AGA des élections spéciales
 - Changement des responsables du comité patrimoine et rayonnement
 - Responsable de la mise à jour du registre des entreprises REQ
- 23-01-09 21 h 10 **Divers**
- 23-01-10 21 h 15 **Levée de l'assemblée**

23-01-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 09.

23-01-02 Cooptation de François Blay-Martel

Résolution CA 23-01 - Cooptation de François Blay-Martel et remerciements à Julien Roy

CONSIDÉRANT QUE Julien Roy occupait un poste de coopté au sein du conseil d'administration du CQSJB;

CONSIDÉRANT QUE Julien Roy a quitté ses fonctions de directeur général par intérim à la Société de développement commercial du quartier Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE François Blay-Martel occupe présentement le poste de directeur général à la SDC;

CONSIDÉRANT QUE la présence de la SDC aux rencontres du conseil d'administration du CQSJB permet d'obtenir les préoccupations des commerçants et d'avoir un portrait des projets en cours et à venir sur l'artère commerciale du quartier;

CONSIDÉRANT QUE la SDC est un interlocuteur pertinent pour le CQSJB;

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU DE coopter M. François Blay-Martel.

Le conseil d'administration du CQSJB tient à remercier chaleureusement Julien Roy pour son engagement constant envers les membres du CA. M. Roy a su représenter non seulement les préoccupations des commerçants, mais également celles des citoyens du quartier.

23-01-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Alexandra-Maude Grenier donne lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

23-01-04 Adoption du procès-verbal du 28 novembre 2023

Les administrateurs ont tous pris connaissance du procès-verbal de la dernière réunion.

SUR PROPOSITION DE FABIEN ABITOL, DÛMENT APPUYÉE PAR ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 28 novembre 2022.

Adoptés à l'unanimité.

23-01-05 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc

- Mme Mélissa Coulombe-Leduc annonce la publication d'un jugement obtenu en décembre dernier, mettant en cause un promoteur immobilier actif le quartier Saint-Jean-Baptiste. Ce dernier a reçu plusieurs constats d'infractions totalisant un montant de 85 000 dollars pour de l'hébergement touristique illégal.
- Mme Coulombe-Leduc annonce également l'acquisition de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul. Une période est allouée pour l'inspection des terrains. Elle ajoute qu'une consultation publique sera lancée pour déterminer le réaménagement des terrains.
- Mme Coulombe-Leduc mentionne que des rencontres ont eu lieu entre les parties prenantes concernant le dossier de l'église. L'Institut canadien a mandaté la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'établissement d'un « pré-plan d'affaires » afin de formuler les usages possibles dans l'église et ainsi préciser si des revenus autonomes sont possibles. Un rapport sera produit par la firme d'ici fin février. Parmi les étapes à venir, Mme Coulombe-Leduc note l'établissement d'un montage financier et la mise à jour du carnet de santé de l'église afin de connaître les investissements à venir pour l'année 2023.
- Mme Coulombe-Leduc annonce la publication du rapport Sommet des aînés faisant mention de plusieurs recommandations.
- Mme Coulombe-Leduc confirme que les rues St-Gabriel ainsi que des Zouaves auront désormais la vocation de rues partagées permanentes. Mme Coulombe-Leduc explique ensuite les différentes actions à venir pour les rues Lockwell et Claire-Fontaine. Elle ajoute également que des consultations sont à venir pour les rues Philippe-Dorval, Sutherland, Richelieu et St-Olivier. Mme Coulombe-Leduc souligne également que le passage des véhicules d'urgence, dans ce type de dossier, est toujours pris en considération.
 - La présentation des réaménagements des rues de Claire-Fontaine, Lockwell, Saint-Gabriel et des Zouaves est disponible en ligne : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=311>
 - Le détail de la participation citoyenne concernant les rues Philippe-Dorval, Sutherland, Richelieu et St-Olivier est disponible en ligne :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=312>

- Mme Coulombe-Leduc explique le fonctionnement pour la demande des rues piétonnes et mentionne que la ville n'a actuellement reçu aucune demande au sujet de la piétonnisation de la rue Saint-Jean.
- Mme Coulombe-Leduc affirme que les chantiers pour le tramway ont pris de l'avance, notamment ceux autour du Grand-Théâtre. Des travaux près de Turnbull et René-Lévesque ont débuté et d'autres seront à venir sur la rue Crémazie. Elle explique que des discussions sont en cours pour l'accès à la station qui sera devant le Complexe G. Mme Coulombe-Leduc prend ensuite quelques minutes pour répondre aux questions concernant ce dossier.

23-01-06 Période de questions du public

Sécurité routière

Deux citoyens partagent leurs préoccupations quant aux problèmes de circulation sur la rue d'Aiguillon et ailleurs dans le quartier. Tous deux souhaitent connaître les projets en cours concernant la sécurité routière du quartier. Mme Rose Savard-Paquet affirme que des demandes à la Ville ont déjà été faites en ce sens. (Voir résolution CA-22-12). Mme Coulombe-Leduc explique qu'elle souhaite soumettre une demande à la Ville pour évaluer certaines options pour réduire la circulation de transit sur les rues se situant entre autres dans le bas Saint-Jean-Baptiste.

Éclairage des escaliers

Une citoyenne demande que le conseil de quartier fasse une demande auprès de la Ville en vue d'éclairer les divers escaliers qui relient le quartier à la basse-ville, à la manière de l'escalier Colbert, qui est désormais éclairé le long des rambardes.

Autobus reliant les quartiers centraux

Un citoyen souhaite avoir un suivi concernant un projet d'autobus reliant les quartiers centraux pour les personnes à mobilités réduites afin de favoriser les déplacements entre les quartiers de la haute-ville et de la basse-ville. Cela fait près de 10 ans que le conseil de quartier réclame un service de transport public qui relierait la haute-ville et la basse-ville en « circuit fermé » pour faciliter la vie des résidents, touristes et travailleurs du centre-ville. Mme Coulombe-Leduc explique qu'un projet d'autobus reliant les quartiers centraux est en discussion pour permettre une meilleure fluidité entre les quartiers, notamment pour les touristes.

23-01-07 Rapport des activités des comités

Les différents axes présentés par les rapports des activités des comités du conseil de quartier permettent aux citoyens de s'investir dans des projets précis, sans nécessairement faire partie du conseil d'administration (nommé) en tant que tel. Les citoyens intéressés doivent consulter le conseil d'administration.

➤ Verdissage et aménagement

Collectif Canopée

Mme Coulombe-Leduc présente brièvement le Collectif Canopée qui offre un service « clé en main » pour permettre le verdissage des quartiers de Québec.

Verdissage du terrain de la Maison des jeunes

En réponse à une question de Mme Savard-Paquet concernant une demande de subvention pour le verdissage du terrain de la Maison des jeunes, Mme Coulombe-Leduc explique que la Maison des jeunes a un bail emphytéotique avec la ville de Québec. Il faut donc évaluer si la demande de subvention se situe sur les programmes de verdissage des terrains municipaux ou des terrains non municipaux.

Résolution CA 23-02 - Pour une utilisation optimale des bancs publics

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec retire les bancs publics de l'espace public en hiver;

CONSIDÉRANT QUE les aléas climatiques ne peuvent raisonnablement laisser présager de longs mois à l'avance la fin de l'hiver;

CONSIDÉRANT néanmoins qu'un commerce saisonnier ouvre chaque année aux alentours du 15 mars;

CONSIDÉRANT QUE ces dernières années les mois de mars sont plutôt cléments et que la neige, s'il y en a, disparaît vite;

CONSIDÉRANT QU'en 2020 (première année de COVID) trois bancs supplémentaires ont été installés -seulement en juillet- devant l'enclos paroissial Saint-Matthew;

CONSIDÉRANT QU'à la mi-juin 2021 une riveraine a remarqué que des bancs ont été subitement retirés rue Saint-Jean à proximité de l'épicerie JA Moisan;

CONSIDÉRANT QUE deux mois plus tôt, en avril, une autre riveraine avait remarqué elle aussi des retraits de bancs devant deux commerces (lunetterie et Exil, désormais fermés) alors qu'ils avaient été posés en mars;

CONSIDÉRANT QUE, outre 23% de personnes de plus de 65 ans (recensement 2016), le quartier Saint-Jean-Baptiste compte aussi des enfants, et par là des parents qui peuvent avoir besoin de se poser;

CONSIDÉRANT QUE dans une ville qui se veut « inclusive » il ne faut pas oublier les personnes ayant des problèmes de motricité;

CONSIDÉRANT QUE les bancs publics sont pour beaucoup à la fois un lieu de répit et un lieu de rencontres et de discussions, contribuant ainsi à la cohésion sociale;

SUR PROPOSITION DE FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉE PAR LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville

- de resserrer les délais pour l'entretien des bancs publics;
- de se tenir prêt à les installer (sans avoir à les retirer) au plus tard lors de la mise en service du réseau cyclable;
- et en conséquence de procéder au « nettoyage printanier » dans les meilleurs délais après les dernières neiges plutôt qu'à partir de la 3^e semaine d'avril.

Bilan 2022 et perspectives 2023

Mme Rose Savard-Paquet explique que le comité verdissement s'est rencontré en 2022 afin de déterminer un mode de fonctionnement pour les projets de verdissement. Il a été décidé de faire appel au conseil régional de l'environnement.

Mme Savard-Paquet ajoute qu'une marche exploratoire a été réalisée à l'automne dernier pour repérer des endroits ou des projets de verdissement pourraient avoir lieu. Elle explique que d'autres marches sont prévues en 2023 et que l'événement est ouvert à toutes et tous. À ce sujet, M. Louis Dumoulin propose d'utiliser des cartes qui répertorient des terrains non municipaux pour aider le comité dans le repérage des lieux disponibles. Il propose d'éventuellement créer une nouvelle carte qui répertorie tous les lieux municipaux.

Mme Savard-Paquet ajoute qu'en 2023 le comité souhaite entre autres :

- Continuer les rencontres avec le CA et d'autres gens du quartier souhaitant s'impliquer dans le verdissement du quartier. Le comité souhaite également déposer une demande de projet pour la déminéralisation et le verdissement ;
- Regarder s'il est possible de jumeler à un projet de verdissement, les différents projets de réaménagement tel que l'appel à projets pour une place éphémère ainsi que le réaménagement du parc Marc-Boutin;
- Organiser d'autres marches exploratoires pour le verdissement du quartier ;
- Travailler en collaboration avec le collectif Canopée.

➤ Mobilité et sécurité

Table de mobilité des quartiers centraux

Mme Alexandra-Maude Grenier explique qu'une rencontre a eu lieu, mais qu'aucun point concernant précisément le quartier Saint-Jean-Baptiste n'a été abordé. Les discussions lors de cette rencontre ont porté sur le secteur Laurentienne et le boulevard urbain. Elle explique aussi qu'un projet de qualité de l'air aura lieu dans

les quartiers de la Canardière et que des données sont à venir. Mme Grenier ajoute que des discussions concernant la tarification sociale ont eu lieu et que des précisions viendront suite aux annonces de la Ville. Finalement, toujours lors de cette rencontre, des discussions portant sur la sécurité piétonne entourant les corridors scolaires ont eu lieu.

Table de concertation vélo

Aucun point à ajouter.

Travaux Grand Théâtre

Ce point a été abordé lors de la période de la conseillère municipale.

Manifestation sécurité routière aux abords des écoles

Mme Alexandra-Maude Grenier explique que des manifestations autour des écoles de différents quartiers ont eu lieu et que la participation était faible près de l'école Saint-Jean-Baptiste.

À ce sujet, M. François Blay-Martel, également membre du Conseil d'établissement de l'école St-Jean-Baptiste, ajoute que l'activité de mobilisation organisée en septembre dernier a toutefois eu un bel impact. Il explique que plusieurs demandes concernant la sécurité routière ont lieu et que plusieurs solutions pour améliorer ce point ont été proposées, mais que, pour le moment, aucune n'a été retenue.

Mme Coulombe-Leduc explique que contrairement à d'autres écoles de quartier, celle de Saint-Jean-Baptiste se trouve à un endroit plus complexe dû à la rue Saint-Jean au passage de l'autobus 807 sur la rue d'Aiguillon.

Résolution CA 23-03 - Aménagements d'atténuation de la vitesse sur la côte d'Abraham

CONSIDÉRANT QUE les artères de la côte d'Abraham et du boulevard Honoré-Mercier sont très fréquentées par les automobilistes, par le RTC ainsi que par les utilisateurs de transport actif;

CONSIDÉRANT QUE les véhicules y circulent souvent au-delà des limites de vitesse et de manière dangereuse pour les résidents environnants et pour les utilisateurs de transport actif sur ces artères;

CONSIDÉRANT que des résidents nous ont clairement mentionné, lors de l'atelier de discussion sur le thème de la qualité de vie, qu'ils observent plusieurs enjeux de sécurité routière dans la côte d'Abraham, notamment de la vitesse excessive aggravée par la côte et des automobilistes qui ne respectent pas la signalisation routière;

CONSIDÉRANT l'insertion prochaine du tramway dans ces artères et le besoin de repenser leur configuration pour prévoir une meilleure sécurité routière et un partage

sécuritaire de la route entre les résidents, les automobilistes et les utilisateurs des différents transports actifs;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville

- de prévoir des mesures efficaces et appropriées de sécurité routière et d'atténuation de la vitesse sur ces artères à court terme, comme des photo radars temporaires ou des signaleurs de vitesse, surtout proche de la lumière à l'intersection côte d'Abraham-côte Sainte-Geneviève, où le problème semble exacerbé.
- de repenser les artères de manière à assurer une complémentarité et une sécurité entre les résidents et les différents usagers de la route, incluant les utilisateurs de transport actif.

Résolution CA 23-04 - Espaces sur rue réservés à Communauto

CONSIDÉRANT QUE le quartier Saint-Jean-Baptiste fait face à un manque de disponibilité de véhicules d'autopartage;

CONSIDÉRANT QUE les usagers peinent parfois à trouver des places de stationnement sur rue à proximité ainsi que des véhicules disponibles;

CONSIDÉRANT QUE les services d'autopartage ont perdu différents emplacements réservés au cours des dernières années, dont la plupart se trouvent dans des parcs de stationnement privés;

CONSIDÉRANT QUE l'offre actuelle dépend des propriétaires privés qui acceptent ou non de louer des espaces de stationnement;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de vignettes émises dans le quartier dépasse largement le nombre de places disponibles sur rue;

CONSIDÉRANT QUE le service Communauto enregistre une hausse de 30% d'abonnés annuellement depuis 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation de l'offre de service d'autopartage a comme impact direct la réduction du parc automobile du secteur;

CONSIDÉRANT QUE des parcs de stationnement avec des espaces réservés pour Communauto sont rares dans certains secteurs du quartier Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE beaucoup d'usagers potentiels évitent le service par simple manque d'emplacements réservés près de chez eux,

SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU que le CQSJB demande à la Ville de prendre action afin d'améliorer les options d'autopartage dans le quartier Saint-Jean-Baptiste en implantant des espaces de stationnement sur rue réservés aux véhicules d'autopartage en libre-service.

Bilan 2022 et perspectives 2023

M. Steve Brillant rappelle qu'en septembre dernier, une activité a eu lieu, en partenariat avec le conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste et le conseil de quartier de Montcalm, pour faire de la sensibilisation sur la sécurité routière.

M. Brillant mentionne également que le comité a participé à plusieurs ateliers organisés par la Ville dont notamment des consultations concernant les travaux préparatoires du Tramway, la rue partagée sur René-Lévesque et sur le réaménagement des rues du quartier.

M. Brillant ajoute que le comité a fait plusieurs résolutions dont la résolution du vélo partage (CA-21-71), visibilité des passages piétonniers (CA-22-14), préservation du trajet de l'autobus 807 (CA-22-42) et les rues piétonnes durant le festival d'été (CA-22-34).

Pour l'année 2023, M. Brillant explique que le comité a l'intention de :

- Participer aux différentes consultations organisées par la Ville ;
- Participer à l'analyse de la refonte des offres de stationnements ;
- Se mobiliser pour l'offre de rues piétonnes et l'amélioration de la sécurité routière.

➤ Qualité de vie

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

M. William Philippon explique qu'aucun signalement n'a été discuté concernant le quartier Saint-Jean-Baptiste. Par contre, il explique que l'anse au Foulon est problématique compte tenu des multiples travaux.

M. Philippon ajoute que les activités du Port de Québec n'indiquent aucun dépassement du seuil de la qualité de l'air. À ce sujet, deux rapports concernant la qualité de l'air sont grandement attendus. Plus de détails viendront lorsque les résultats seront accessibles.

M. Philippon présente brièvement le plan d'action du Port de Québec.

M. Philippon explique que le Projet Oasis (bain portuaire) a été grandement apprécié et pour cette raison, le projet sera conservé et des améliorations significatives auront lieu pour la prochaine édition.

M. Louis Dumoulin mentionne qu'il a participé à deux activités en lien avec le Port de Québec. Le 6 décembre 2022, à la suite de l'invitation de M. Philippon à répondre à un questionnaire, il a été invité à participer à la première Table de bon voisinage organisée par le Port de Québec. Le 8 décembre, à la suite de l'invitation de Mme Alexandra-Maude Grenier, il a participé au Forum des croisières organisé aussi par le Port de Québec.

Société de développement commercial (SDC)

M. François Blay-Martel indique que le sondage concernant la piétonnisation de la rue Saint-Jean est toujours en cours auprès des commerçants. Il ajoute que les résultats seront présentés lorsque reçus. Mme Coulombe-Leduc suggère de partager les résultats du sondage via la page Facebook du quartier pour offrir une plus grande visibilité.

M. Blay-Martel indique qu'il souhaite travailler avec les commerçants pour réduire les irritants afin de permettre d'animer la rue davantage et dans de meilleures conditions, à ceux qui souhaitent le faire.

À ce sujet, M. Brillant ajoute que contrairement à l'an passé, les jours fériés seront désormais ajoutés à l'offre des rues piétonnes.

- Résolution CA 23-05 - Invitation à la Ville à contribuer financièrement au bassin portuaire l'Oasis du Port de Québec

Concernant une invitation à la Ville de Québec de contribuer financièrement aux coûts d'opération du bain portuaire l'Oasis du Port de Québec.

CONSIDÉRANT la qualité de vie dans l'arrondissement La-Cité-Limoilou ;

CONSIDÉRANT le besoin des gens du centre-ville de se rafraîchir l'été;

CONSIDÉRANT l'appui (22-05-02) du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste au projet de bain portuaire l'Oasis du Village Nordik (OBNL) du Port de Québec;

CONSIDÉRANT le succès de la première année d'opération du bain portuaire l'Oasis du Village Nordik du Port de Québec;

CONSIDÉRANT l'accès à ce bain portuaire en 20 minutes à pied depuis le centre du quartier Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT les qualités en développement durable et en innovation de ce projet;

CONSIDÉRANT les nouvelles phases en réalisation et à venir;

CONSIDÉRANT le risque assumé par le Port de Québec lors de la mise en oeuvre de ce projet;

CONSIDÉRANT la reconnaissance des contributions de la Ville de Québec en infrastructure et en mesure de qualité de l'eau;

CONSIDÉRANT le constat qu'une large mesure des frais d'opération du bain portuaire est constitué de la masse salariale des surveillants-sauveteurs;

CONSIDÉRANT le constat que la Ville de Québec gère déjà des équipes de surveillants-sauveteurs sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT l'évidence que les principaux bénéficiaires du bain portuaire l'Oasis et de la sécurité de son fonctionnement sont les citoyen.ne.s de Québec qui habitent, travaillent et consomment au centre-ville ainsi que l'industrie touristique;

CONSIDÉRANT la nécessité de pérenniser ce projet d'accès et d'usage gratuit au fleuve Saint-Laurent pour les générations présentes et futures;

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU, que le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste invite la Ville de Québec à entrer résolument en partenariat avec le Port de Québec, dans l'intérêt de ses citoyen.ne.s, gens d'affaires et de son industrie touristique, et notamment, en contribuant substantiellement au financement des coûts d'opération du bain portuaire l'Oasis du Village Nordik du Port de Québec (OBNL), entre autres au volet de la masse salariale des surveillants-sauveteurs qui assurent la sécurité des baigneurs.

Mme Coulombe-Leduc précise que la demande se situe davantage au niveau de l'offre des surveillants-sauveteurs par la Ville qu'à la contribution financière de ceux-ci.

Résolution CA 23-06 - Invitation à la Ville de diffuser les données de qualité de l'eau de surface dans le secteur

Concernant une invitation à la Ville de Québec de diffuser directement et sans intermédiaire, les données de qualité de l'eau de surface sur l'ensemble de son territoire.

CONSIDÉRANT la qualité de vie dans l'arrondissement La-Cité-Limoilou;

CONSIDÉRANT le besoin des gens du centre-ville de se rafraîchir l'été;

CONSIDÉRANT l'appui (22-05-02) du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste au projet de bain portuaire l'Oasis du Village Nordik (OBNL) du Port de Québec;

CONSIDÉRANT le succès de la première année d'opération du bain portuaire l'Oasis du Village Nordik du Port de Québec;

CONSIDÉRANT la campagne de mesure de la qualité de l'eau réalisée en 2022 par la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT le financement de cette campagne de saisie et d'analyse des échantillons d'eau par les contribuables de la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT les résultats favorables de qualité de l'eau constatés au bassin Louise intérieur tout l'été 2022;

CONSIDÉRANT la pertinence pour l'intérêt public de réaliser un changement dans la perception de la population à propos de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT l'exemple du portail Qualo à Montréal;

CONSIDÉRANT le refus actuel, inexpliqué, de la Ville de Québec de diffuser directement, immédiatement et sans autre intermédiaire les données de qualité de l'eau du bassin Louise intérieur obtenues grâce à des fonds publics;

SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU, que le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste demande à la Ville de Québec de rendre disponibles publiquement, sans délai et sans intermédiaire, les données de qualité de l'eau qu'elle compile sur l'ensemble de son territoire, et notamment, au bassin Louise intérieur.

Un citoyen présente des documents concernant les données de la qualité de l'eau.

Bilan 2022 et perspectives 2023

M. William Philippon mentionne que le comité Qualité de vie est actif depuis septembre 2022. Il ajoute qu'un atelier de discussion a été fait en octobre dernier pour prendre le « pouls » des résidents concernant différents enjeux du quartier. Certains enjeux seront présentés de manière formelle par la SDC alors que d'autres ont déjà fait l'objet de résolution comme c'est le cas pour l'éclairage urbain et les rues piétonnes étendues lors du Carnaval. M. Philippon ajoute que le comité a d'ailleurs reçu une réponse non favorable de la part de la Ville.

M. Philippon présente les principaux axes du comité Qualité de vie :

- Préserver et assurer la diversité et les accès aux services de proximité ;
- Améliorer l'accès au logement et à la propriété ;
- Conserver l'aspect inclusif et sécuritaire du quartier ;

M. Philippon rappelle que ce type de projets se réalisent en collaboration avec d'autres partenaires. M. Philippon indique également que pour 2023, le comité

souhaite définir des priorités d'actions et développer des propositions de projets concrets et tangibles toujours en lien avec les axes proposés plus haut.

➤ Patrimoine

Bilan 2022 et perspectives 2023

Mme Alexandra-Maude Grenier présente les projets de 2022 pour le comité Patrimoine. Elle explique que le comité a été présent lors de plusieurs discussions, entre autres celles concernant :

- L'église Saint-Jean-Baptiste ;
- Les trousseaux d'accompagnement aux rénovations pour les propriétaires habitant le quartier ;
- Les délais entourant les demandes de subventions pour les rénovations ;
- L'offre des trousseaux pour les propriétaires de bâtiments patrimoniaux des gens habitant le secteur du Vieux-Québec et les autres secteurs patrimoniaux.

Pour 2023, Mme Grenier précise que le comité souhaite :

- Continuer de suivre l'évolution du dossier de l'église;
- Accompagner la Ville dans l'offre des trousseaux pour les propriétaires de bâtiments patrimoniaux qui sera offert aux dans le quartier ;
- Appuyer des projets mettant en valeur l'histoire et le patrimoine du quartier.

➤ Rayonnement

Mme Alexandra-Maude Grenier présente les actions du comité pour l'année 2022. Elle précise que le comité a :

- Été présent lors de divers événements, dont la Fête-Arc-en-ciel ;
- Produit une oriflamme et fait imprimer le plan d'action, qui ont été utilisés lors d'événements ;
- Fait des améliorations concernant les communications et l'utilisation des réseaux sociaux afin de mieux rejoindre les gens.

Pour 2023, Mme Grenier précise que le comité souhaite :

- Mettre en place un plan de communication pour encadrer la visibilité du conseil de quartier.

M. Dumoulin rappelle également qu'une exposition a eu lieu l'été dernier concernant l'ancienne École des Beaux-Arts, au parc Lockwell aux mois de juillet et août 2022, à la suite de ses efforts, ce qui est un bon coup au niveau de la visibilité. Il ajoute que cette exposition sera reprise ailleurs dans la Ville de Québec, ce qui offre une belle visibilité de notre quartier.

Précision de la conseillère municipale concernant les bâtiments patrimoniaux

Mme Coulombe-Leduc annonce que la Ville déposera sous peu un projet de règlement d'encadrement pour les démolitions. Elle précise que la Ville de Québec a cette obligation en vertu de la nouvelle mouture de loi sur le patrimoine culturel qui a été adoptée en 2021. Elle explique qu'un comité sera mis en place pour encadrer les projets de démolition et que la Ville se questionne à savoir si la portée des exigences demandées par le gouvernement devrait être élargie étant donné que la Ville de Québec a sur son territoire plusieurs bâtiments patrimoniaux. Mme Coulombe-Leduc mentionne que des périodes de consultation sont à venir.

Mme Coulombe-Leduc rappelle que les problématiques entourant l'assurance des bâtiments patrimoniaux touchent certains propriétaires du quartier. Elle précise que la Ville a décidé d'assumer un leadership puisqu'il est parfois compliqué de trouver des assureurs. Elle explique que le souhait est de réunir des villes au sein de l'UMQ afin de créer un comité *ad hoc*. Elle ajoute que la Ville travaille en concertation avec d'autres regroupements dont Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (AMAPQ) et Action patrimoine et que l'objectif est d'inclure le ministre de la Culture et éventuellement le ministre des Finances.

Mme Coulombe-Leduc prend quelques minutes pour répondre aux questions concernant ce dossier.

23-01-08 Administration

➤ Trésorerie

Mme Alexandra-Maude Grenier présente les états financiers du dernier mois.

Résolution CA 23-07 - Paiement de la secrétaire de séance

SUR PROPOSITION DE ROSE SAVARD-PAQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU DE payer à Mme Marie-Maude Goulet la somme de 100\$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de novembre 2022.

Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

Résolution CA 23-08 - Tarif de la secrétaire de séance

CONSIDÉRANT QUE plusieurs conseils de quartier ont augmenté le tarif de la secrétaire de séance;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la vie augmente;

CONSIDÉRANT QUE le recrutement pour le poste est complexe et que la rétention d'une secrétaire est difficile depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail pour la rédaction nécessite la présence à la rencontre ou de la réécouter dans son entièreté et la rédaction du procès-verbal;

SUR PROPOSITION DE ROSE SAVARD-PAQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU D'augmenter le tarif de la rédaction à 100\$ rétroactivement à partir d'avril 2022.

Résolution CA 23-09 - Remboursement souper de Noël

CONSIDÉRANT QUE le CACQSJB s'est réuni pour un souper de Noël le 19 décembre dernier;

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a eu aucune activité sociale du CACQSJB depuis la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres s'implique bénévolement;

SUR PROPOSITION DE ROSE SAVARD-PAQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU DE rembourser 92,78\$ à Maggy Desgagnés pour l'ensemble des breuvages consommés.

Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

Fonctionnement

- Résolution CA 23-10 Résolution fonctionnement des conseils de quartier

CONSIDÉRANT QUE la Ville présenta sa révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier (CQ) le 1er décembre 2022;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU DE partager à la Ville les opinions suivantes:

Relation avec l'administration municipale :

Nous sommes en accord avec toutes les pistes d'actions proposées en ce qui a trait à cet axe.

Nous proposons à la Ville d'envisager l'implémentation d'une plateforme qui permettrait à tous les conseils de quartier d'effectuer un suivi des résolutions adoptées et des réponses de la Ville.

Nous proposons aussi de suggérer une structure découpée pour la période du conseiller(ère) municipal(e) afin de favoriser les échanges avec celui-ci.

Mobilisation et soutien des administrateurs :

Nous sommes favorables à l'augmentation du budget de fonctionnement, à la suggestion d'informer et de consulter le CQ plus tôt dans la mise en place d'une démarche de participation ainsi qu'à la mise en place d'un espace de formation.

En ce qui a trait à la plateforme numérique permettant l'archivage des documents et favorisant le travail collaboratif, nous recommandons à la Ville d'épauler les CQ dans l'utilisation de Google Drive plutôt que de tenter l'implémentation d'une nouvelle plateforme.

Nous appuyons aussi l'idée d'augmenter le nombre d'activités collaboratives entre les conseils de quartier, celles-ci sont aussi pertinentes afin d'en connaître davantage sur les actions et projets des autres CQ.

Révision des règlements actuels :

Nous appuyons la révision portant sur la tenue de réunions en mode virtuel et hybride.

Nous préférons ne pas prendre position en ce qui a trait à la composition des C.A.

Projets d'initiative :

Nous appuyons les deux points suggérés comme pistes d'actions visant à augmenter le pouvoir d'initiative des CQ. Nous proposons à la Ville d'agir comme accélérateur de micro-projets.

Outils et pratiques de communication :

Nous appuyons toutes les propositions en ce sens. Nous proposons à la Ville d'aussi publiciser davantage les actions des conseils de quartier

- Résolution CA 23-33 - Amendement à la résolution CA-23-10

Cette résolution a pour but d'amender la résolution CA 23-10 par rapport au fonctionnement des conseils de quartier.

CONSIDÉRANT QUE le dépôt d'un projet à la Ville comporte un lot de travail en amont puisqu'un estimé doit être fourni ainsi qu'un détail quant à la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs des conseils d'administration des conseils de quartier œuvrent à titre bénévole;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un plan de projet détaillé tel que requis pour une demande de budget d'initiative nécessite bien souvent une contribution professionnelle;

CONSIDÉRANT QUE les conseils d'administration ne sont pas nécessairement formés de spécialistes dans les domaines touchés;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs se retrouvent souvent dans la situation où ils ont de belles idées mais n'ont souvent pas l'expertise requise afin d'amener celles-ci jusqu'à un plan de projet concret;

CONSIDÉRANT QUE la Ville contacte les administrateurs exclusivement par courriel;

CONSIDÉRANT QUE la Ville organise fréquemment des ateliers s'adressant aux administrateurs des conseils d'administration des conseils de quartier;

SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville de :

- Revoir le fonctionnement du budget d'initiative afin d'offrir du support de la part d'un de ses professionnels ou encore un support financier afin de couvrir des honoraires en amont d'une demande concrète de projet;
- Mettre en place un groupe Facebook qui permettrait notamment de communiquer avec les administrateurs ainsi que de créer des événements Facebook pour les informer au sujet des ateliers ou rencontres à venir;
- Considérer de mettre en place un calendrier interactif rassemblant les activités auxquelles pourraient participer les administrateurs de conseils de quartier.

- Résolution CA 23-11 - Remerciements à Charles Beaudoin-Jobin

CONSIDÉRANT QUE Charles Beaudoin-Jobin a fait partie du conseil de quartier pendant 8 mois;

CONSIDÉRANT QUE Charles Beaudoin-Jobin s'est investi, a apporté plusieurs points de discussion pertinents et était un membre très apprécié du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE Charles Beaudoin-Jobin a informé en décembre dernier le conseil d'administration de son départ pour des raisons personnelles;

Le conseil d'administration du CQSJB tient à remercier chaleureusement Charles Beaudoin-Jobin de son engagement envers les membres du CA, mais également d'avoir su représenter les citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste.

- Résolution CA 23-12 - Calendrier des rencontres

CONSIDÉRANT le projet de calendrier des assemblées où les rencontres du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste sont prévues les derniers lundis du mois – à l'exception du mois de décembre ou celle-ci sera devancée ou annulée – avec une réunion de travail intermédiaire, la semaine précédente, afin de préparer notamment l'ordre du jour;

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU D'adopter le nouveau calendrier des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier.

- Résolution CA 23-13 - Date heure et lieu de l'AGA

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste fixe la date de l'assemblée générale annuelle au lundi 24 avril 2023 à 19h et que celle-ci se déroule à la salle 322-324 du centre Frédéric Back.

- Résolution CA 23-14 - Président d'élection de l'AGA des élections spéciales

Concernant la nomination pour la présidence d'élections au conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à l'occasion de l'assemblée annuelle,

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste nomme M. Daniel Leclerc, ou le cas échéant tout autre conseiller(ère) en consultations publiques amené(e) à le remplacer, président d'élections à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du lundi 24 avril 2023.

- Résolution CA 23-15 - Changement des responsables du comité patrimoine et rayonnement

CONSIDÉRANT QUE Marie-Andrée Lefebvre a quitté le CA du conseil de quartier SJB au mois d'octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE Marie-Andrée Lefebvre était responsable du comité patrimoine;

CONSIDÉRANT QUE le poste de responsable est maintenant vacant et que Alexandra-Maude Grenier a démontré un intérêt envers ce comité;

CONSIDÉRANT QU'Alexandra-Maude Grenier était responsable du comité rayonnement;

CONSIDÉRANT QUE Claudia Nguyen a démontré son intérêt à être en charge du comité rayonnement;

SUR PROPOSITION DE FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉE PAR STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU qu'Alexandra-Maude Grenier soit maintenant la responsable du comité patrimoine et que Claudia Nguyen soit quant à elle responsable du comité rayonnement.

- Résolution CA 23-16 - Responsable de la mise à jour du registre des entreprises REQ

Concernant le Registraire des entreprises et la déclaration de mise à jour annuelle ou de mise à jour courante

SUR PROPOSITION D’ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste autorise, pour l’année 2023 M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, à remplir et transmettre au nom de la présidente du conseil d’administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.

23-01-09 Points divers

Aucun point divers n’est abordé.

23-01-10 Levée de l’assemblée

L’ordre du jour étant épuisé,

SUR PROPOSITION D’ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MAGGY DESGAGNÉ, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 21 h 13.

Mme Alexandra-Maude Grenier
Présidente de séance

Mme Claudia Nguyen
Secrétaire du Conseil de quartier

De : [Leclerc, Daniel \(IC-DIR\)](#)
A :
Cc : Suivi de résolutions du CQSJB (janvier 2023)
Objet : 27 janvier 2023 15:38:03
Date :

Bonjour,

En prévision de votre assemblée de lundi, je vous partage les réponses reçues à vos résolutions de novembre 2022. Je vous propose d'en mentionner les réponses en assemblée après l'adoption du PV (j'en ferai la lecture).

Objet : Signal sonore des véhicules de déneigement

Demande : Exiger des alarmes de recul à large bande sur les véhicules de déneigement

Réponse : Bonjour, le devis de déneigement de cette zone indique clairement que toute la machinerie utilisée pour le déneigement doit être équipée d'alarmes de recul à large bande (pshtt). Nous avons contacté l'entrepreneur pour lui rappeler ses obligations contractuelles. Il a mentionné avoir 2 nouveaux équipements dans la zone et que ces derniers doivent être modifiés. Ce sera donc fait à court terme, nous allons vérifier et nous assurer que ce soit respecté.

Complément : Il est possible de [signaler au 311](#) des équipements ne sont pas conforme, cependant ce sont peut-être des déneigeurs privés qui ne sont pas à l'emploi de la Ville.

Objet : Lampadaires dans le faubourg

Demande : Revoir le type d'éclairage LED dans le faubourg

Réponse : Les nouvelles installations de lampadaires dans ce secteur sont en respect du Plan directeur d'éclairage de la Ville de Québec en ce qui concerne le modèle de lampadaires. Nous allons évaluer les nouveaux luminaires DEL et installer des coupe-flux (qui réduisent l'éclairage intrusif arrière) sur ceux qui sont problématiques de par leur localisation.

Complément : Il est possible de [demander une intervention](#) au 311 pour un luminaire qui éclaire directement dans une résidence.

Objet : Ajout de bornes téléphoniques pour les services essentiels

Demande : Installer sur la rue Saint-Jean des bornes téléphoniques pour rejoindre certains services essentiels (911, 811, 311, 211, taxi, etc.)

Réponse : Étant donné que l'ensemble des compagnies de téléphone se retirent progressivement du marché de la cabine téléphonique et qu'un tel projet n'est pas de compétence municipale, la Ville de Québec n'entend pas donner suite à cette demande du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste. Cependant, nous tenons à préciser que tous les immeubles de la Ville sont à la disposition des citoyens en difficulté sur les heures d'ouverture. Plus particulièrement, parmi les immeubles de la ville dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, [la bibliothèque Claire-Martin](#) a de belles heures d'ouverture et peut répondre à ce type de besoins (d'ailleurs on y répond déjà à ce type de besoins). Les commis sont habitués avec les touristes et avec les clientèles plus sensibles. Le [centre Lucien-Borne](#) est aussi un bon exemple de lieu accessible.

Aussi, cinq points d'accès [Wifi gratuit \(ZAP Québec\)](#) sont disponibles sur la rue Saint-Jean, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste.

Complément : Ajoutons que, si le conseil de quartier concluait une entente avec un tiers, que

malgré le fait que le sujet ne soit pas de compétence municipale, [un article de la réglementation d'urbanisme autorise les installations du type](#) proposé par le conseil de quartier partout sur le territoire après accord de la Ville si ces installations sont situées sur le domaine public (comme pour les boîtes aux lettres).

Objet : Fermeture de la rue Saint-Jean (Carnaval et jours fériés)

Demande : Organiser la fermeture de la rue Saint-Jean lors de festivités et assurer la sécurité des usagés

Réponse : Pour donner suite à cette demande de rendre la rue Saint-Jean piétonne pour la durée du Carnaval. Voici les enjeux que nous vous partageons et qui ont permis de guider notre décision. La fermeture de la rue Saint-Jean représente plusieurs enjeux de sécurité, et ce, particulièrement en période hivernale ou nous devons procéder au déneigement de la rue.

La cohabitation piétons/déneigeuse est difficile, car l'opérateur n'est pas en mesure de bien distinguer les piétons. À cet égard, la CNESST exige la présence de gardiens de sécurité, de part et d'autre, du camion lors de ses déplacements sur la rue piétonne.

Par ailleurs, les demandes de fermetures de la rue Saint-Jean se fait habituellement à la demande de la SDC, car elle implique la collaboration des commerçants.

En conclusion, face à cette situation et des enjeux en causes, il nous est malheureusement impossible de pouvoir donner suite positivement à cette demande à court terme.

Objet : Vision de la mobilité active

Demande : Présenter les projets de mobilité active pour le quartier Saint-Jean-Baptiste

Réponse : Une réflexion a lieu à plus large échelle pour déterminer la meilleure façon d'aller présenter la VMA aux conseils de quartier. Il est garanti qu'il n'y aura pas de présentation pour chaque quartier. Nous sommes en réflexion si ce sera fait par la Table de concertation vélo ou par arrondissement. Nous vous reviendrons lorsque la décision sera prise.

Complément : Certains projets liés à la vision sont déjà annoncés ([Claire-Fontaine, Lockwell, Saint-Gabriel et des Zouaves](#)) ou en cours de développement ([Saint-Olivier, de la Tourelle, Philippe-Dorval et Sutherland](#))

Objet : Station du tramway dans le quartier

Demande : Revoir à la hausse le nombre de stations dans le quartier

Complément : Pas de réponse formelle, mais le bureau de projet et le maire ont répété régulièrement que le [tracé et les stations](#) ne sont pas sujets à changement.

Merci et à lundi soir.

Daniel Leclerc
Conseiller en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

Ville de Québec
500, rue du Pont, bureau 4053
Québec (Québec) G1K 6N4
Téléphone : 418 641-6411, poste 7139
daniel.leclerc@ville.quebec.qc.ca